



Secrétariat général des préfectures du canton de Berne

Scheibenstrasse 3
3600 Thoune
+41 31 635 98 87
Geschäftsstelle.RSTA@be.ch
www.be.ch/regierungsstatthalter

Secrétariat général des préfectures du canton de Berne,
Scheibenstrasse 3, 3600 Thoune

Communes municipales du canton de Berne

30 janvier 2023

Rapport final sur le projet «Extension du RegBL»

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre précieux soutien et votre collaboration concernant la saisie des données de référence pour les bâtiments, les adresses de bâtiments et les logements. Conformément à l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements (ORegBL; RS 431.841), **tous les bâtiments**, indépendamment de leur utilisation, doivent être enregistrés dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).

Les travaux du projet ont permis d'harmoniser et de corriger les données des bâtiments entre le RegBL et la mensuration officielle (MO). Les bâtiments sans usage d'habitation encore manquants ont pu être en grande partie repris dans le RegBL. Le projet "Extension du RegBL" s'achève ainsi avec les travaux des géomètres conservateurs mandatés par le canton de Berne. L'autonomie et la responsabilité des saisies de données incombent désormais aux communes respectives.

Nouvelles exigences pour les données du RegBL

Les exigences relatives à ces données statistiques augmentent, c'est pourquoi une saisie continue et correcte des données doit être assurée en premier lieu par les communes. Le RegBL sert de système d'information de référence pour les bâtiments, les adresses de bâtiments et les logements. Ces données sont utilisées par d'autres systèmes des différents offices et services spécialisés pour l'exécution de tâches légales. Par exemple, la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, Office de l'environnement et de l'énergie, a besoin de données énergétiques correspondantes ou l'Organe suisse de perception de la redevance radio et télévision (SERAFE AG) utilise les données du RegBL pour le relevé de la facturation.

Les exemples mentionnés montrent l'importance d'une saisie cohérente et sans faille des statistiques du RegBL. Nous constatons que le secteur de l'énergie réclame fortement des données statistiques fiables, notamment dans le contexte du changement climatique. Pour toute question sur « l'utilisation des données énergétiques », nicolas.lanz@be.ch (tél. 031 633 58 18) se tient volontiers à votre disposition.

Interdépendance avec la mensuration officielle (MO)

Pour l'échange standardisé de données des différents systèmes, les données des bâtiments doivent être saisies et mises à jour de manière concordante aussi bien dans le RegBL que dans la MO. Une comparaison constante entre les services de mise à jour du RegBL et de la MO est donc indispensable. Pour que les projets de bâtiments ou les bâtiments existants soient saisis dans la base de données de la MO, l'identificateur de bâtiment EGID, l'identificateur d'entrée de bâtiment EDID et les adresses complètes des bâtiments (y compris les numéros de maison) doivent être disponibles. Pour les bâtiments qui remplissent les critères de saisie de la MO, mais qui ne sont pas encore en-registrés dans le RegBL, le service de géomètres conservateurs compétent prendra contact avec la commune. Nous vous remercions de votre aide. Les services compétents de la MO se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question supplémentaire sur le thème de la "mensuration officielle".

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie sur son site internet www.housing-stat.ch l'état actuel des données du RegBL. Sous [projet d'extension du RegBL](#) (cliquer sur l'écusson bernois), la liste d'incohérences peut être consultée. Cette liste indique les cas en suspens (liste 1 - 6) **de chaque commune**. Veuillez vérifier régulièrement la liste d'incohérences pour détecter de nouvelles erreurs et mettez-la à jour au fur et à mesure.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Avec nos meilleures salutations,

Bureau de coordination du RegBL
p.a.: Secrétariat général des préfectures



Kurt von Känel
Secrétaire général